L'Assemblée générale de l'Association suisse des femmes universitaires

Autor(en): **V.W.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **32 (1944)**

Heft 674

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-265322

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Bibliothèque Publique & Universitaire Genève

J. A.

2 DÉCEMBRE 1944 — GENEVE

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N° 674

S 1436

- 4 DEC. 1944

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
Mlle Emilie GOURD, 17, rue Töpffer
ADMINISTRATION
Mlle Renée BERGUER, 7, route de Chêne
Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE 1 an Fr. 6.—
» 6 mois » 3.50
ETRANGER . » 8.—
Le numéro . . . » 0.25
Les abonnements partent de n'importe quelle date

ANNONCES
11 cent. le mm.
Largeur de la colonne : 70 mm.
Réductions p. annonces répétées

Eveiller chez toute jeune fille l'ambition d'être une intelligence, de se donner une tâche dans la société si modeste soit-elle, c'est fournir à une âme la meilleure arme pour les grandes luttes de la vie.

Mme Edg. QUINET.

Pour 1945

Avis important

Nos lecteurs trouveront encarté dans ce numéro le bulletin vert bien connu, les engageant à verser au compte de chèques postaux N° I. 943 de notre journal la somme de 6 frs. pour tout abonnement à valoir pour l'année 1945.

Nous les remercions d'avance pour ce geste, qui, d'abord facilite grandement la tâche de notre Administration, puis aussi et surtout qui, devant ce cap des tempêtes à doubler qu'est le renouvellement de nos abonnements, nous apportera une certitude encourageante : car si notre „MOUVEMENT" doit, non seulement vivre, mais s'étendre, rayonner au près et au loin, servir de liaison entre les femmes et défendre leurs intérêts, il lui est indispensable de pouvoir s'appuyer sur un nombre toujours croissant d'abonnés et de parler au nom de toutes celles qui le lisent et l'apprécient. Merci bien chaudement à tous ceux qui comprennent cette nécessité, et nous le prouvent d'une façon tangible qui nous est précieuse.

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

L'Idée marche...

En France : à l'Assemblée consultative.

Les *Informations*, bulletin édité par la Délégation du Gouvernement provisoire de la République, nous ont apporté, dans de récents numéros, les noms de femmes membres de cette Assemblée. Ce sont: Mmes Andrée Viénot, Marie Couette, Lucie Aubral, Delaunay, Deferre, Verger, Madeleine Braun, Ramart, Peri, Lefaucheux et Mme Pierre Brossolette, dont nous avions déjà annoncé la nomination comme vice-présidente.

Comme nous le disions précédemment, et alors que, pour les membres masculins, nous retrouvons dans cette Assemblée bien des noms d'hommes politiques en vue durant la période précédente, il semble que c'est surtout à des forces neuves que l'on a fait appel parmi les femmes, sans tenir compte des expériences et des compétences de celles qui ont mené le bon combat tant d'années durant — le double combat, peut-on dire, car combien de suffragistes militantes ont rallié les forces de la Résistance, et se sont dévouées avec héroïsme pour la libération de leur pays !...

Nous attendons avec impatience des possibilités de correspondance, qui nous permettront de recevoir de nos amies suffragistes tant de détails que nous avons soif de connaitre sur cet essor si neuf de la participation féminine aux Conseils de la nation.

En Yougoslavie.

Un message par radio a annoncé à la presse quotidienne que l'égalité civique et politique entre hommes et femmes est maintenant complète en Yougoslavie. Là aussi, les femmes ont lutté côte à côte avec les hommes trois ans durant pour la libération de leur pays, se dévouant et se sacrifiant sans compter. D'après ce message, elles sont maintenant électrices et éligibles, non seulement en théorie, mais dans la pratique, puisque elles siègent déjà dans les organismes nouvellement constitués du Parlement serbe, et du Comité Exécutif du front antifasciste unifié de Serbie, cette situation devant simplement être ratifiée par la législation à élaborer.

France, Yougoslavie... on disait souvent avant cette guerre qu'il n'y avait plus en Europe que trois pays qui se refusaient encore à reconnaitre aux femmes leurs droits politiques. En voici deux qui changent de bord: le troisième... que vous connaissez sans doute aussi bien que moi, va-t-il rester encore longtemps seul dans son « superbe isolement »? Certains propos qui nous ont été tenus, par certains hommes politiques de certain parti également bien connu, lors de démarches faites au sujet du postulat Oprecht auprès de nos parlementaires, nous font poser un inquiétant point d'interrogation...

E. Gd.

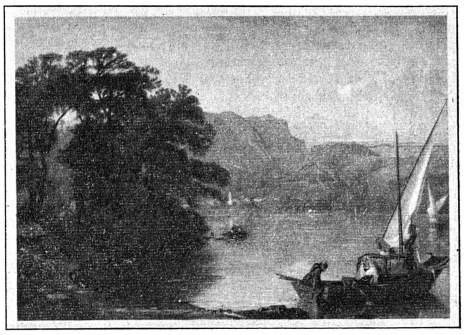

„Lac italien"
Reproduction par Pro Juventute
d'un tableau de B. Menn.
(Voir article en 2e page).

Cliché Pro Juventute

L'Assemblée générale de l'Association suisse des femmes universitaires

Les femmes universitaires étaient conviées à Zurich les 11 et 12 novembre pour leur assemblée générale, mais, de plus, elles y fêtaient le vingt-cinquième anniversaire de l'Association suisse et, il faut le dire d'emblée, les Zurichoises organisèrent admirablement cette réunion, elles ne ménagèrent certes pas leur peine et surent mettre en œuvre tous les talents de leurs membres.

Les déléguées furent tout d'abord reçues pour prendre le thé dans l'hospitalière maison du Lyceum, et c'est là qu'elles entendirent une conférence très fouillée sur ce sujet: *Die lyrische Aufschliessung des modernen Französisch*, remarquablement présentée par Mme E. Brock-Sulzer, docteur en philosophie.

Le soir, au foyer de la Maison des Congrès, Mme Henrici, présidente de la section zurichoise, prononça d'aimables paroles de bienvenue, et salua spécialement Mme Schreiber-Favre, avocate, première présidente centrale, ainsi que Mlle le Dr. Schaetzel qui remplissait alors les fonctions de secrétaire du Comité Central. Puis la présidente zurichoise se mua rapidement en actrice ainsi que plusieurs de ses collègues et le rideau s'ouvrit. Un docte professeur en robe verte et bonnet carré, lisait solennellement la chronique de l'Association tandis que se succédaient sur la scène diverses évocations du passé, par exemple, le Comité d'il y a vingt-cinq ans se livrant à des discussions épiques sur le projet des statuts. Les talents les plus variés avaient été réquisitionnés pour cette revue: combien de nos sections seraient-elles capables de former un chœur? et ne faut-il pas être de la ville du Poly pour savoir édifier un impeccable wagon des CFF, — wagon aux fenêtres duquel apparaissaient les déléguées au congrès international tenu à Genève ?

L'Assemblée générale eut lieu au Lyceum sous la présidence de Mme Hegg-Hoffet, elle s'ouvrit aussi sous le signe du jubilé. Mme Schreiber-Favre, avocate, adressa des paroles de bienvenue à l'assemblée de 1944 et elle mit en relief ce qui caractérisa les débuts de l'Association. C'est avec un vif intérêt que les membres actuels firent ainsi connaissance de ses temps héroïques. En terminant, Mme Schreiber invita l'Association à avoir un cœur chaud et une tête froide, à être forte, utile et respectée.

La présidente présenta le rapport du Comité central. Chacune put se rendre compte de l'étendue de ses tâches, tâches qui dépassent le cadre strictement universitaire, puisque le Comité entretient des rapports avec diverses organisations, qu'il s'est occupé du questionnaire suédois, des pétitions présentées par le Secrétariat féminin suisse et des problèmes de la reconstruction. La présidente annonça que la bourse du jubilé avait été décernée à Mlle Marguerite Narbel pour ses recherches sur l'hérédité et la citologie de divers papillons.

Les rapports des diverses Commissions ayant été envoyés à l'avance, les présidentes purent exposer à l'assemblée certains points de leur activité de façon particulièrement détaillée. C'est ainsi que Mlle Muriset expliqua comment elle comptait réaliser ses projets au sujet de la biblio-

Voici les citoyennes !...

Elles ont vingt ans, « un miracle les envahit » disait Mounier, et la Cité aujourd'hui les a reçues officiellement. *C'est bien là aussi un petit miracle civique. Alors, en ce dimanche du 26 Novembre, le ciel lui-même voulut avoir vingt ans : il roula les draperies des brouillards jusqu'à la crête du Jura et le soleil brilla clair sur la « majorité civique » de nos fils et de nos filles.*

Et maintenant, citoyennes, que remportez-vous de cette cérémonie du Victoria-Hall ? de ces nouvelles promotions, promotions mixtes qui vous unissaient aux fils de la Cité ?

Comme toutes les années les écoliers, les autorités vous ont reçues... mais il s'agissait aujourd'hui de tout autre chose : d'une consécration. Les drapeaux du pays et du canton recouvraient les ors officiels, et c'est en ce cadre réservé jusqu'ici à la jeunesse virile qu'il vous fut déclaré « jeunes hommes et jeunes femmes de vingt ans » par le Président, M. le Conseiller administratif Cottier, que cette formule qui unit les citoyennes aux citoyens, était maintenant définitive.

Dans la grande masse des jeunes attentifs, qui emplissaient le vaste vaisseau, l'on ne distinguait plus les masses féminines des masses masculines. C'est à vous tous ensemble que s'adressa, si simplement et si directement, le chef de notre gouvernement, M. Albert Picot, pour vous parler de votre travail, de votre personne dont la réussite et le développement créent notre Cité. C'est à vous tous ensemble qu'il indiqua à quoi vous engageait le serment demandé : le service du pays et du canton dans des institutions libres, qui consacrent la liberté et la dignité de la personne et que nul ne peut abandonner sans trahir. Il vous fut déclaré, à vous aussi *puisque vous étiez là,* qu'on peut sourire du droit de vote à vingt ans ou à soixante, mais que des nations luttent aujourd'hui jusqu'à la mort pour le reconquérir » *et vous avez pensé alors à votre petite compagne qui refusa d'assister à ces promotions parce qu'elles n'étaient pas suivies pour elle du droit qui lui permettrait de remplir ses devoirs civiques, à cette petite citoyenne logique, qui ne sourit pas du droit de vote. Il vous fut dit, à vous tout particulièrement,* « qu'aux mères de famille revient la mission spéciale d'initier les enfants à leur devoir, au beau, au bien, au dévouement à la patrie. *Et bien heureusement, il vous fut dit, à tous ensemble, que ce qui importe avant tout en ce service, c'est la communion fraternelle où tous s'associent* « dans le milieu vital donné par la Providence ». *Il vous fut aussi souhaité* bon courage *ainsi qu'à vos frères, sous cette appellation* : « chers jeunes Suisses de Genève » *qui semblait bien vous englober tous, n'est-ce pas ?*

Puis, pour la première fois, vous avez dû prêter serment, face au drapeau dans ce geste si grave et si beau (vague des bras levés, profondeur des voix qui s'engagent) qu'on aimerait qu'il n'ait pas à se répéter, qu'il ne soit que spontané, occasionnel ou intérieur, afin de n'être jamais sacrilège. Vous avez juré de « travailler de toutes vos forces et de tout votre cœur au bien de la Patrie, de la famille, de la commune, de l'Etat et du Pays ».

Ensuite, après l'éclat des sonneries de cuivre, l'une de vous, Micheline Lagier, eut le lourd privilège de parler en votre nom à toutes, — première jeune fille de la République appelée à exprimer ses aspirations de femme, et vivement applaudie. Sa voix claire, assurée, sut dire avec gentillesse son ambition de fille de soldat : assurer la relève nouvelle qui dise aux aînés : « donnez-nous un peu de votre fardeau, vous qui avez tant travaillé » ; *sut affirmer avec conviction sa foi de fille d'agriculteurs dans l'incomparable travail de la terre, dans « la fuite utile des jours » ; sut associer aux fils et aux filles des champs, les jeunes filles de l'usine, du commerce, des professions libérales dans une nécessité de rayonnement et d'amour nécessaire au relèvement du monde entier. Elle sut aussi rassurer ceux que pourraient effrayer les « nouvelles citoyennes »* : « Notre mission la plus haute... est à notre foyer. Tous les problèmes sociaux n'auront de solution nulle part tant qu'ils ne seront pas résolus là, par des exemples journaliers. Nous donnerons à Dieu, la place centrale dans nos foyers ».

Après cette voix claire, n'était-elle pas émouvante la voix grave de Jean-Pierre Collet disant très simplement les préoccupations et les résolutions des jeunes citoyens ? « Beaucoup de nous sont mal préparés à la vie civique. Il nous faut lutter contre ce mal avec plus de volonté et plus de modération, pour transformer le monde. La démocratie implique de tout considérer avec raison et dans la discussion. Nous ne voulons ni tradition, ni innovation, mais l'équilibre; et accomplir les transformations pacifiques avec prudence et résolution, car ni la guerre, ni l'ajournement ne sont des solutions. Dieu ne juge pas seulement ce que l'on a fait, mais la façon dont on l'a accompli ». *Affirmations réfléchies qui valent d'être méditées par tous.*

...Maintenant nous vous imaginons penchées sur le livret civique que vous ont remis vos camarades éclaireurs avec le diplôme et la médaille. Cadeau utile entre tous, qui précise votre appartenance à votre pays et votre « raison d'être ».

Plusieurs de vous, enthousiasmées, se sentent consacrées, affermies. Quelques autres, plus difficiles, auraient voulu que... « ce soit moins officiel». *O farouche patriotisme de la jeunesse qui se veut muet pour être plus pur et plus profond! Et que tous ne comprennent pas... On pourrait peut-être vous concéder une recherche de simplicité : une salle plus nue, et surtout des chants... que vous auriez à chanter vous-mêmes.* « On aurait eu tellement besoin de chanter ce qui était en nous! » *Et que la parole soit donnée aussi aux jeunes qui travaillent déjà. Quelques-unes encore voudraient étendre « la communion fraternelle du milieu vital où nous a placés la Providence à tous les milieux créés par cette même Providence...»*

Et toutes, *nous le savons, vous voulez maintenant « pour contribuer de toutes vos forces et de tout votre cœur au bien de la Patrie, dans la famille, la commune, l'Etat et le pays » que vous soit confié aussi, avec le titre, la possibilité d'agir en citoyennes... ce droit de vote « pour lequel certains et certaines ont lutté aujourd'hui jusqu'à la mort ».*

Simone Pierre.

LA LIGNIÈRE Gland (Vaud) (tél. 9.80.61)
Etablissement médical, diététique et physiothérapique. Traite depuis 35 ans avec succès les affections du tube digestif (spécialement l'ulcère de l'estomac et du duodénum), du foie, du cœur et des reins.
Convalescences.
Médecin-chef : **Dr. H. Müller.**
Cures de repos

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE
RENTES VIAGÈRES
GARANTIES PAR L'ÉTAT
RENSEIGNEMENTS
MOLARD, 11
GENÈVE

graphie féminine dont il a déjà été question ici même. Mme Schwarz-Gagg montra comment la Commission des intérêts professionnels envisageait de s'y prendre pour répondre aux attaques dirigées contre le travail intellectuel des femmes ; elle fera une enquête qui lui permettra d'indiquer de façon précise que, si les étudiantes sont nombreuses, la proportion de celles qui font carrière est bien inférieure. La Commission des questions nationales, ainsi que l'a exposé Mlle Quinche, avocate, a cherché à définir ce qui dans nos institutions est spécifiquement suisse, mise au point indispensable au moment où des courants extérieurs se manifestent. Ceux-ci devront être examinés aussi, il s'agira de voir si, tout en maintenant nos caractères spécifiques, il y aurait lieu de les assimiler.

Mlle le Dr. Schaetzel, qui au cours de ces années de guerre, s'est consacrée à l'activité d'entr'aide en faveur des femmes universitaires, a mis l'assemblée en face des faits dont sont victimes un grand nombre de nos collègues, les unes ont subi les rigueurs de l'occupation, d'autres ont été déportées ou sinistrées. Il a été possible d'apporter à bon nombre d'entre elles une aide morale ou matérielle, mais cette tâche est loin d'être terminée. Ce fut Mme Eder qui exposa les plans de l'Association pour la période qui s'ouvre, en insistant particulièrement sur l'œuvre de reconstruction au point de vue intellectuel et sur la reprise des relations avec l'Association internationale des femmes universitaires.

Mme Hegg-Hoffet fut réélue présidente ; Mlle Maria Schubiger, Dr. en philosophie (Bâle), Mlle Heidi Seiler, Dr. en droit (St-Gall), Mlle Hélène Pfander, Dr. en droit (Berne) ont été élues membres du Comité; Mlle Pfander en sera la secrétaire. L'Assemblée a pris une résolution en faveur du suffrage féminin.

C'est dans le vieil hôtel de la corporation du Safran qu'eut lieu le déjeuner auquel assistèrent plusieurs représentants des autorités. Les déléguées eurent le plaisir d'y entendre les excellents discours de Mme Zollinger-Rudolf, professeur, première présidente de la section de Zurich et de Mlle Speiser, Dr. en droit, de Bâle. Puis, Mme D. Gäumann-Wild, Dr. en philosophie les conduisit à la « Wasserkirche » et au «Fraumünster » et leur donna d'intéressants renseignements sur ces édifices et sur la façon dont ils ont été restaurés.

V. W.

IN MEMORIAM

Arnold Bonard

Notre précieuse et dévouée collaboratrice, Susanne Bonard, vient de faire une perte cruelle: son père, auquel l'unissait une étroite affection, une communauté d'idées, le même travail et les mêmes expériences comme les mêmes admirations et les mêmes indignations, est décédé à l'âge de 85 ans, le 18 novembre dernier à Lausanne, après plusieurs semaines de maladie. Si bien qu'à la douleur de perdre son père s'ajoute pour elle le déchirement du départ de celui auquel elle devait, avec sa formation professionnelle, l'initiation à son travail, d'utiles conseils, et un magnifique exemple de probité journalistique, de rigoureuse conscience et d'intégrité morale, exemple que longtemps, avant de connaître notre collaboratrice, nous nous souvenons d'avoir entendu citer dans les milieux lausannois préoccupés de responsabilités sociales.

M. Arnold Bonard était, en effet, un journaliste né, que le démon de ce terrible, mais passionnant métier, avait saisi, alors qu'il débutait dans l'enseignement dans son canton. Rédacteur au *Journaliste vaudois*, maintenant disparu, il dirigea cet organe pendant plus de quinze ans avant l'autre guerre, et surtout fonda en 1895 l'Agence télégraphique vaudoise, qui tint une place importante dans notre vie romande ; correspondant vaudois de l'Agence télégraphique suisse, il collabora encore à de nombreux périodiques, comme au *Dictionnaire historique et géographique suisse*.

Et étant le père de sa fille, ou si l'on préfère, Susanne Bonard étant la fille de son père, c'est dire qu'il fut un féministe convaincu, et pour notre cause un ami sûr et fidèle, dont l'appui dans les heures difficiles fut combien de fois précieux aux suffragistes vaudoises, maintenant disparues elles aussi, Antonia Girardet-Vielle, Lucy Dutoit, d'autres encore... Notre *Mouvement*, dont il était un fidèle lecteur, a souvent reçu de lui des appréciations et des encouragements, qui lui furent précieux, venant de cet homme passé maître en journalisme, et dont l'intégrité et la loyauté rendaient doublement significatif tout jugement porté par lui. Aussi tenons-nous, aussi bien à titre personnel qu'au nom de tous nos lecteurs et lectrices, à dire ici à Mlle Bonard, à sa sœur qui est aussi sa collaboratrice, et à toute leur famille l'assurance de notre chaude sympathie, comme celle de notre profond regret pour la dure épreuve, qui, en les frappant, nous frappe aussi.

E. Gd.

L'organisation et la protection du travail

Le Conseil d'Etat vaudois a promulgué ou va soumettre au Grand Conseil une série de projets de lois relatifs au statut du travail, à l'organisation professionnelle, à la protection du travail dans les entreprises qui ne sont pas soumises à la loi fédérale sur les fabriques, dans l'agriculture, et le service de maison.

Ce dernier objet sera prochainement discuté par le Grand Conseil. Il intéresse les femmes en ce sens qu'il prévoit des dispositions applicables dans la famille de l'agriculteur (durée du travail, congés), au service domestique, aux gardes-malades.

C'est ainsi que pour le personnel médical des cliniques et des établissements similaires, le projet de loi institue une durée hebdomadaire du travail de 66 à 72 heures. Pour le service de maison, la durée du temps de travail et de présence du personnel serait en moyenne de 14 heures par jour, y compris deux heures pour le repas et la pause de midi. En cas de circonstances spéciales, le personnel peut être appelé à prêter ses services en dehors du travail habituel, pour autant que cela soit sans danger pour sa santé et moyennant une compensation équitable sous forme de congé supplémentaire ou de supplément de salaire. Le personnel de maison aurait droit aux congés suivants: les employés âgés de moins de vingt ans, six après-midi de congé par mois, de quatre heures au moins chacun; pour les employés âgés de plus de vingt ans, cinq après-midi de liberté par mois, de quatre heures au moins, et un congé par mois de huit heures consécutives; deux de ces après-midi au moins devront coïncider avec un dimanche.

En ce qui concerne le travail des femmes, l'avant-projet de la loi comprenait un article visant le travail des femmes jugé dangereux pour leur santé; les associations féminines consultées demandèrent la suppression de cet article, qui pouvait présenter des dangers pour le droit au travail féminin. Le projet soumis au Grand Conseil ne s'occupe plus que des femmes enceintes qui, sur simple avis, pourront quitter momentanément leur poste de travail ou ne pas se présenter au travail ; elles ne pourront être congédiées pour ce fait. Sauf autorisation médicale, les femmes relevant de couches ne peuvent reprendre le travail avant six semaines; elles ne peuvent être congédiées pendant cette période, ni pour un terme tombant dans cette période.

Le projet s'occupe également du travail à domicile, prescrit des vacances payées pour tout employé ou ouvrier, quel que soit le mode de rétribution. Pour le service de maison, ces vacances seront de six jours ouvrables après une année de service et douze jours ouvrables après deux ans de service.

Ces dispositions, répétons-le, sont soumises aux délibérations du Grand Conseil, 219 membres, tous masculins, comme on le sait.

B.

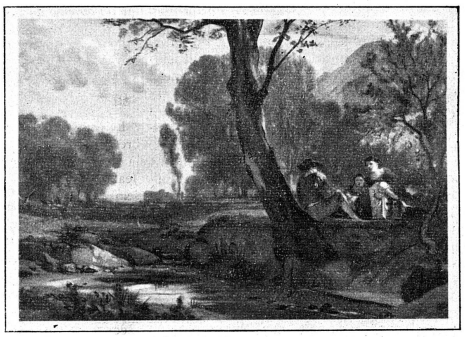

« Le Repos »
L'une des cartes de Pro Juventute *(reproduction d'un tableau de B. Menn) qui se vend au profit des œuvres scolaires.*

Cliché Pro Juventute

Pour les écoliers

La vente traditionnelle de Pro Juventute *aura lieu principalement cette année en faveur des écoliers et l'on objectera peut-être que les œuvres en faveur des écoliers sont aussi nombreuses que diverses et que, par la force des choses, il a été plus facile de leur venir en aide qu'au petit enfant et à l'adolescent. Mais n'oublions pas quelle importance cet âge-là revêt pour l'existence tout entière : âge de croissance, sur lequel pèsent les lourdes menaces de la tuberculose et du surmenage ; âge pour lequel le problème de la dentition, du contrôle médical scolaire constant est d'une urgence incontestable.*

Les plus grandes dépenses du dernier exercice de Pro Juventute *ont été faites en faveur de la lutte contre la tuberculose chez les écoliers, et le recrutement des places gratuites a été l'une des principales préoccupations du secrétariat général. Le placement dans des homes et des colonies de vacances, les parrainages de classes, la collecte de pommes en faveur des enfants de la montagne méritent aussi une mention. L'œuvre des enfants de la Grand'route, qui ne cesse d'enlever de jeunes êtres à une existence vagabonde et misérable, a poursuivi sa bienfaisante activité, et nos jeunes compatriotes de l'étranger sont venus passer des vacances dont ils ont retiré grand profit dans leur pays. La Fondation* Pro Juventute *a été chargée par la Confédération de venir en aide aux veuves et orphelins; un service de prévoyance pour jeunes gens difficiles, les bourses d'apprentissage ont continué à apporter une aide fructueuse et bienvenue. On sait enfin que le produit de la dernière collecte de la Fête nationale a été confié à* Pro Juventute *pour qu'il lui soit possible d'attribuer des subsides d'apprentissage.*

Après ce rapide tour d'horizon, ne pouvons-nous pas compter qu'une fois encore l'appel de Pro Juventite *sera entendu ?*

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

LA RÉSIDENCE
Florisssant 11 GENÈVE
Tél. 4.13.88 (8 lignes)
Hôtel-Restaurant Bar
Grands et petits salons pour réceptions
160 lits 50 salles de bains
Téléphone dans toutes les chambres
Deux tennis - Parc pour autos - Arrangements p. familles
G. E. LUSSY, Dir.

Quelques livres à signaler avant Noël

Tora Feuk : *Britta Bölja*, roman. Editions J.-H. Jeheber S. A., Genève 1944. Prix: 5 fr.

Ces romans du Nord frappent tous par un trait qui leur est commun : ils sont sombres, d'un dramatique violent. Pour le lecteur de race latine, ils ont encore, entre eux, une autre ressemblance, qui choque leur sens de l'équilibre, leur besoin d'une construction solide: ils ne sont tout simplement pas construits.

L'auteur de *Britta Bölja* ne fait pas exception à la règle: Tora Feuk — une femme — campe des personnages très vivants, dont on suit avec un intérêt non dénué d'angoisse l'existence heurtée, et puis, lorsqu'ils sont, si j'ose dire, stabilisés à l'issue de situations terribles qui semblaient inextricables, elle les abandonne presque entièrement pour passer à d'autres, tout aussi nettement en relief d'ailleurs, et qu'un passé tragique rattache aux premiers.

Douleur, conflits, souffrances physiques et morales au paroxysme, caractères outrés jusqu'à la brutalité, et comme contre-partie, une fraîcheur délicieuse, une poésie mêlée aux plus humbles besognes et le pays — la Suède — qui apparaît comme fond avec son charme prenant.

Au point de vue du folklore, ce livre est un trésor par ses scènes de la vie à la campagne chez les grands propriétaires terriens. Il y a la plumeuse d'oiseaux, Eva; il y a Elna, la voyante, et toute une série de personnages secondaires des plus savoureux. Et l'on se demande à quelle date situer ce roman, et si cette vie rurale, si pleine de rites familiers, est chose d'un passé lointain déjà ou continue, peut-être dans certaines de ses coutumes?

Evidemment, le lecteur, de *Britta Bölja* est amené souvent à penser à Selma Lagerlöf, mais Tora Feuk n'est pas une imitatrice : elle a sa personnalité bien marquée. Quant à la traduction, s'il nous est impossible d'énoncer un jugement sur sa fidélité ou non au texte suédois, nous pouvons dire avec satisfaction qu'à l'encontre de trop d'autres, elle est écrite « en français ».

M.-L. P.

Marc-Constant Grael : *Le flambeau porté*. Ed. J.-H. Jeheber S. A., Genève. Prix: 4 fr. 50.

Une belle idée anime ce roman, en somme fort peu romancé, ce qui est ici un mérite. Il est probable que Solange Fresnay, écartée du suicide par l'intervention de Ramon Avahtar, apparu miraculeusement dans la vie qu'elle voulait quitter, éprouve pour son guide spirituel un sentiment plus tendre que la simple reconnaissance. Mais Ramon ne fait que passer sur le chemin de ceux qui ont besoin d'un secours. Il donne à chacun « quand et comment il faut », du moins telle est son ambition idéale. Une intéressante figure d'apôtre moderne dont la religion de pitié et d'amour a rompu avec les limites étroites que l'homme a données au dogme chrétien. « Je n'ai jamais cherché à mettre un nom sur mes croyances, dit Ramon Avahtar... Les noms diffèrent, la source suprême reste la même ».

La dissertation religieuse mêlée aux propos familiers et quelconques de divers personnages peut déplaire. Mais peut-être est-ce là un moyen voulu pour semer le bon grain dans le champ commun, où tous peuvent récolter. Désormais Solange Fresnay portera le flambeau dont la flamme pure résiste à tous les vents.

Grete von Urbanitzky : *Après le rêve, la réalité*. Edit. J.-H. Jeheber S. A., Genève. Prix: 6 fr.

L'histoire très attachante d'une époque: celle du second Empire. Cependant les principaux personnages du roman sont natifs de la petite ville de Tiszaujlak, en Hongrie, où se passent des épisodes variés. Le magister Rovko, grand faiseur de discours, ambitieux de notoriété et de fortune, a eu la singulière idée, pour conquérir l'une et l'autre, d'inventer une cire à moustache extrêmement durable dans ses effets. Cette singularité s'explique par le fait que la moustache cirée est un des signes distinctifs du règne de Napoléon III. En effet, introduite en France par un complaisant voyageur, le produit de beauté masculin fait son entrée au palais des Tuileries, bientôt suivi pas son inventeur qui profite de l'occasion pour faire connaître Paris à sa femme et à sa fille, la ravissante Iza. L'atmosphère capiteuse de la grande ville monte à la tête des provinciaux comme une fumée de champagne. L'impératrice Eugénie est dans sa gloire. De retour dans leur petite Titzaujlak, les Rovko font figure de héros. Des intrigues se nouent et se dénouent entre les deux pays, au gré d'une politique mouvementée dont les répercussions se font sentir jusque dans la vie quotidienne. Rejetant l'emprise de la vanité paternelle, Lajos, le fils du magister Rovko, s'enrôle dans la Ligue internationale des ouvriers, instaurée par Karl Marx : « Il y a quelque chose de plus important que la politique d'un pays, il y a l'individu ».

La guerre de 1870 éclate entre la France et la Prusse... Là-bas, dans la petite ville hongroise, on tend l'oreille, les esprits s'éveillent... Et c'est encore la jeune voix de Lajos, vibrante de confiance, qui exprime ce que tous espèrent du plus profond de leur cœur : « Le moment doit venir, et il viendra, où tous les hommes seront libres et heureux dans une Europe meilleure, mieux organisée. Je crois en elle, et je pense qu'il vaut la peine de lutter pour cet idéal ».

R. G.

Y. von Tersch : *Où allons-nous ?* Trad. de l'allemand par Marc Biélard. Editions J.-H. Jeheber. Genève.

Quelque part en Europe, un jeune homme, soldat par nécessité, reçoit son ordre de marche. Il affronte la guerre pour la première fois. Deux femmes sont dans sa vie: sa mère et une jeune fille qu'il reviendra épouser entre deux combats. Après deux ans d'une existence qui n'a plus de sens — on ne sait plus que souffrir — le soldat meurt du typhus. La jeune femme, elle, de sa condition bourgeoise est tombée à celle d'ouvrière dans une usine de munitions. Elle a tout supporté parce qu'elle attendait le retour de